

Adressé au doyen de la faculté et à la scolarité

Monsieur le Doyen,

Je réponds au courrier de la scolarité concernant la fin de ma période de césure.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de m'avoir accordé ce temps de réflexion et pour la bienveillance dont vous avez bien voulu me faire part.

Cependant, j'ai le profond regret de vous annoncer que je ne continuerai pas mes études de médecine, après 3 ans et quelques mois passés au sein de la faculté.

C'est à contrecœur que je prends cette décision mais avec bon sens, sagesse et rationalité, ce que je me permets de vous exposer ci-dessous.

Je m'étais engagée dans la médecine avec pour ambition de soigner mon prochain, et d'agir en conscience avec probité et honnêteté vis-à-vis de lui, avec en ligne de conduite le serment d'Hippocrate sur lequel tout le monde jure sans toutefois, j'ai le sentiment, en mesurer l'importance et les conséquences.

J'aime profondément étudier, apprendre comment fonctionnent certaines pathologies, chercher quelle récente avancée va pouvoir profiter à mon patient, me réjouir avec ceux qui guérissent et écouter ceux qui en ont besoin. Mais aujourd'hui je ressens que soigner ne sera pas en accord avec mes convictions, et que je ne serai pas en mesure de respecter le serment que je devrais jurer.

J'avais cru trouver dans la médecine tout d'abord l'ambition suprême de soigner coûte que coûte, mais aussi la sagesse de décider avec discernement et dans l'intérêt suprême de l'autre.

Les deux ans qui viennent de s'écouler m'ont montré que la médecine, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui (et de plus en plus), ne permet plus de respecter cet engagement dans toutes ses dimensions.

J'avais pensé pouvoir remplir ma vocation en toute indépendance des lobbies et de l'argent, croyant naïvement que cette mission de soigner dépassait de beaucoup l'ambition de l'argent et de la gloire tel que le souligne notre serment : « **Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.** »

Nous devons jurer : « **Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera.** » Comment comprendre alors le refus de soin opéré pendant ces deux années, en renvoyant chez eux, sous Doliprane (quand on sait que certains alertent sur les effets néfastes qu'il peut avoir), des personnes qui viennent pour chercher du soin ?

Comment accepter cela lorsque l'on sait que le simple fait d'accompagner avec compassion le patient participe d'un pourcentage élevé dans sa guérison ou la rapidité de sa guérison ?

Nous devons prononcer « **Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.** »

Mais comment concilier ces mots avec l'obligation d'un pass sanitaire ou d'une substance pour soigner ou se faire soigner, substance qui se révèle aujourd'hui inefficace, comme attendu par bon nombre de personnes éclairées. Pouvons-nous supporter de voir nos collègues soignants se retrouver aujourd'hui sans aucune possibilité de revenus pour avoir refusé d'aller à l'encontre de leurs convictions ? De voir ces personnes qui se sont dévouées pendant des années pour le bien de leurs prochains ne plus pouvoir aujourd'hui manger à leur faim ni subvenir aux besoins de leur famille ? (j'ai personnellement vu des soignants se servir de la nourriture issue des poubelles)

Comment proclamer cela « **J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.** », et dans le même temps précipiter de force, sous l'influence de la peur, vers une thérapie expérimentale des millions de personnes, abusant de leur connaissance et de la confiance aveugle qu'ils mettent dans leurs soignants ? Sommes-nous devenus fous ?

Comment prononcer les mots suivants « **Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.** » ou encore « **Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.** », alors que nous avons tous pu constater durant ces deux années à quelle échelle le milieu politique et médical est corrompu à plus haut niveau par les laboratoires pharmaceutiques ?

Qu'il n'y ait pas de méprise : je ne doute pas de la probité et de l'honnêteté de la majorité des soignants en France. Mais je doute de la capacité du plus grand nombre à prendre du recul et à assumer avec courage le serment qu'ils ont prononcé.

Car, malheureusement, une petite poignée de gens bien placés suffisent à corrompre l'ensemble d'un système.

Comment expliquer à nos patients que nous leur imposons des soins inutiles pour eux-mêmes (comme le vaccin contre la covid sur des personnes non à risque) et pour les autres (pas de différence dans la transmission), tout en laissant l'industrie qui les produit engranger 36,8 milliards d'euros sur ce seul et unique produit ?

Enfin comment oser jurer « **Je ne provoquerai jamais la mort délibérément** » lorsque nous laissons les gens sans soin, mourir loin de leur proches et dans la solitude la plus abjecte.

Non, décidément, cette médecine n'est pas celle que j'avais envisagée.

Des lits ferment, des services d'urgence ferment, des collègues souffrent.... Et des patients meurent.

Ce n'est pas ma définition de la médecine.

Je n'ai pas signé pour cela.

Pas pour mentir, tromper ou laisser mourir.

Pas pour être le bouc émissaire de décisions qui ne sont plus motivées par notre mission et notre serment, mais par l'ambition ou la folie de certains individus.

Alors ma décision je la prends avec regret car j'aime profondément la vocation de médecin, mais je la prends avec la sagesse que donne l'Ecclésiaste : « Mieux vaut pour toi ne point faire de vœu, que d'en faire un et de ne pas l'accomplir »

Je vous remercie néanmoins pour les enseignements reçus pendant ces trois années. Ils ont été intellectuellement riches et demeurent un bagage de connaissances utiles qui continueront de m'accompagner.

Je vous prie d'agréer, monsieur, mes sincères respectueuses salutations.

Etudiante en 4<sup>e</sup> année de médecine